

Très aimés amis d'Allah, nous abordons ici un sujet qui n'est pas seulement très intéressant, mais encore bénéfique.

C'est une information vitale qui affecte la vie de chaque âme sur cette terre: la santé! Quelqu'un a dit : la santé n'est pas tout, mais sans la santé tout est rien ! Vous pourriez être le plus riche de la planète, mais si vous avez perdu votre santé, vous ne pourriez même pas apprécier une pièce remplie d'or ! Notre but devrait donc être de savoir comment garder la bonne santé que le Seigneur nous donne.

Allah est compatissant et bon pour la famille humaine. Il prend beaucoup plus soin de nous que nos propres parents ne le font. Comme nos parents nous donnaient des conseils quand nous étions enfants, ainsi Allah nous donne des instructions méticuleuses pour la préservation de notre santé. Si nous suivons Ses instructions, notre âme sera protégée des pollutions immorales de ce monde ! Nous devons beaucoup prier (du'a) sur la question de savoir comment conserver une bonne santé. Pour jouir de la santé, nous devons compte des conseils qui nous furent envoyés d'en haut. Remarquez ces mots qui concernent la santé : Sourate 2:219 – Al-Baqara "Ils t'interrogent sur le vin et le jeu de hasard. Réponds-leur : «Dans l'un comme dans l'autre, il y a un grave péché et quelques avantages pour les hommes, mais le péché l'emporte largement sur les avantages qu'on peut en tirer ...»

Allah connaît et les effets néfastes du vin (de l'alcool) sur la santé et les effets destructeurs du jeu d'argent sur l'âme. Alors Il nous informe de ces dangers dans le but de nous instruire à les éviter. Lisez les mots du prophète Salomon d'antan : (Thora) Proverbes 20:1 – "Le vin est moqueur, les boissons fortes sont tumultueuses; Quiconque en fait excès n'est pas sage."

Et ceux aussi du prophète Esaïe: (Thora) Esaïe 5:11 – "Malheur à ceux qui de bon matin courent après les boissons enivrantes, et qui bien avant dans la nuit sont échauffés par le vin!"

Nous voyons clairement que les boissons alcoolisées sont vraiment interdites (haram) aux

disciples d'Allah. Si nous voulons être parmi les « Mutaqeen » (Justes) nous éviterons toute usage de boissons alcoolisées.

La Santé Salulaire d'Allah !

Existe t-il d'autres articles qui, bien qu'utilisés abondamment par beaucoup, font l'objet d'une claire interdiction par Allah ? Et pourquoi Allah ne nous donnerait-Il pas des instructions claires et précises sur ce qui est « halal » (pur) et ce qui est « haram » (impur) ? Allah est le Créateur et en tant que tel Il sait quel est le meilleur carburant pour faire fonctionner le corps humain. Aujourd'hui nombreux sont ceux qui consomment des produits alimentaires qui sont particulièrement nuisibles à leur système. Tout comme nous ne mettrions pas un carburant dommageable dans notre voiture, ainsi nous ne devrions mettre dans notre système que les aliments les plus purs.

Tous ceux qui achètent une voiture et veulent l'utiliser avec sagesse prendront le temps d'étudier le « Manuel de l'Utilisateur » fourni par le producteur afin que l'acquéreur du véhicule fasse une utilisation maximale de la voiture pendant très longtemps. Notre corps n'est-il pas plus important qu'une voiture ? Allah nous a créé un corps pour Le glorifier et L'honorer dans notre corps. Ne devrait-il pas être d'une grande importance pour nous de prendre le temps de s'informer de ce qui constitue la « santé de sauvegarde » ? Les gens passeraient des années à s'éduquer pour bien maîtriser un métier, une profession, mais en savent peu sur la préservation de la santé.

Existe t-il des aliments et boissons qui sont dangereux pour notre santé sans que nous le sachions ? (Zabur) Psaumes 67:3 – "Afin que l'on connaisse sur la terre ta voie, Et parmi toutes les nations ton salut! »

Il ne devrait pas être un secret qu'Allah voudrait que toutes les nations jouissent d'une bonne santé. Il veut que le message sur une bonne santé soit répandu à tous. Allah ne veut que le meilleur en matière de santé pour toutes Ses créatures. Il a fait connaître aux fils de l'homme est mieux pour notre santé pendant notre séjour sur cette terre.

L'Halal (Pur) et l'Haram (Impur)

Dans la Thora donnée à Moïse, Allah a défini pour nous les animaux purs et impurs. L'Honorable Coran confirme le Livre donné à Moïse. Sourate 46 :12 et Sourate 6 :154. La Thora présente la liste des animaux impurs (haram) qui ne devaient pas être consommés. Au chapitre 1 de Lévitique sont clairement soulignés les animaux purs et les animaux impurs. Lévitique 11 :3 – « Vous mangerez de tout animal qui a la corne fendue, le pied fourchu, et qui rumine.»

Ce qui veut dire que tout animal qui a le pied fourchu (qui a le sabot fendu tel que les bovins, le chevreuil, la chèvre, la brebis, etc.) et ceux qui ruminent sont propres à la consommation. Ce sont les animaux qu'Allah considère comme purs. Puis sont nommés les animaux impurs (haram), et le premier sur cette liste est le "chameau". Allah nous explique pourquoi. Lévitique 11:4 – "Mais vous ne mangerez pas de ceux qui ruminent seulement, ou qui ont la corne fendue seulement. Ainsi, vous ne mangerez pas le chameau, qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue: vous le regarderez comme impur (haram)."

Même si le chameau est un ruminant, il n'a pas le pied fourchu. Le chameau n'a pas de sabot. C'est pourquoi le chameau est considéré comme impropre à la consommation ou impur (haram). La liste des animaux impurs continue : le lièvre, le blaireau, le lapin, le porc et même tout ce qui rampe comme la souris, le rat, le lézard, le serpent, exception faite des locustes et des sauterelles. Lévitique 11. Les animaux impurs tels que le chameau, le cheval, l'âne, etc. sont des bêtes de somme créées pour porter l'Homme et transporter des biens. Jamais ils ne furent conçus pour être mangés. Depuis l'époque où ces conseils furent donnés, la nature du porc n'a pas changé : il est encore impropre à la consommation.

Le chapitre 11 du Lévitique fait aussi mention des oiseaux et des créatures marines qu'Allah considèrent comme mangeables (halal) ou impurs (haram). Lévitique 11 :9 mentionne que les poissons considérés comme purs (halal) sont ceux qui ont des nageoires et des écailles.

Guide Hanif pour la Santé

Sourate 2:219 Al-Baqara

R.M. Harnisch
Série n°10

Au nom de Dieu clément et miséricordieux
Que la paix soit avec vous !

légumes furent ajoutés à la liste des aliments. Genèse 3 : 18. Ce n'est qu'après le déluge que les animaux, et seulement les animaux purs, purent être consommés. La raison étant que la terre ayant été détruite par le déluge, il aurait fallu des années avant même qu'un arbre portant des fruits n'apparaisse de nouveau. Et donc les animaux purs furent autorisés comme aliment pendant cette période difficile. Mais si l'on veut avoir la meilleure santé, il est grandement préférable de s'abstenir d'utiliser toute chair animale.

Dans le jardin original en Eden, on trouve le régime idéal pour l'Homme. Genèse 1 : 29 : "Et Dieu dit: Voici, je vous donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence: ce sera votre nourriture." Ce régime inclut les céréales, les fruits, les noix. Après l'arrivée du péché, Allah ajouta les légumes ou herbes des champs. Genèse 3 : 18 - "... tu mangeras de l'herbe des champs."

Mais si on décide de consommer de la chair (viande), il n'en demeure pas moins notre devoir de distinguer " ce qui est impur et ce qui est pur, l'animal qui se mange et l'animal qui ne se mange pas." Lévitique 11:47. C'est une obligation solennelle de plaie à Allah et de se soumettre à Sa volonté. Tous ceux qui s'efforcent d'être parmi les « Hanifs » et sur la liste des « Mutaqeen » s'abandonneront volontairement et joyeusement à la volonté d'Allah. Cher lecteur, est-ce votre volonté pour aujourd'hui ? C'est notre seule volonté pour vous. Que la paix éternelle d'Allah repose sur vous aujourd'hui !

Pour un guide complet de la « Santé Salutaire », le lecteur est invité à consulter le livre intitulé :

« La Guérison Divine »

Ce livre peut être téléchargé gratuitement sur l'un des sites web suivants.

www.salahallah.com
www.allahsharif.com

Les créatures marines qui n'en ont pas sont considérées comme impurs (haram). C'est le cas des anguilles, des crevettes, des écrevisses, des palourdes, des huîtres, de tous les coquillages et de tous les poissons sans nageoires ni écailles. Ils sont tous considérés comme impurs (haram) et donc interdits à la consommation.

Parmi les oiseaux, les prédateurs tels que l'aigle, le balbuzard pêcheur, le faucon, le hibou, etc. sont impurs. D'autres sont des oiseaux charognards - le corbeau, la buse, la corneille, le vautour, etc. - et sont aussi impurs (haram).

Rappelez-vous que le programme de santé d'Allah est pour toutes les nations. Il ne privilégie pas un petit groupe de personnes qui seraient les seules à jouir de la santé. Allah voudrait que tous soient parmi les « Mutaqeen ». Il ne veut que le meilleur pour nous. C'est pourquoi il fait connaître Son plan de santé parmi les nations. Cher lecteur, Allah a ton meilleur intérêt dans Son esprit.

Une Santé Salutaire pour les Mutaqeen

Parce que nous vivons dans les derniers jours de l'histoire de l'humanité, il est d'autant plus important de porter une attention particulière à notre santé. N'Allah ne peut communiquer avec nous que par Son Saint Esprit (Ruh) dans notre esprit et à travers Sa Parole. Donc si notre esprit est encrassé par des aliments impurs, alors nous ne pourrions pas comprendre les messages qu'Allah nous envoie. Allah nous révèle Son désir pour nous en ce qui concerne les aliments ; nous devrions nous soumettre à Sa volonté en référence à ce qui est propre à la consommation.

La Meilleure Santé

Maintenant si vous voulez obtenir la meilleure santé, il est sage de s'abstenir de toute chair (viande), même parmi les animaux purs. Nous devrions retourner au régime donné en Eden. Ce devrait être notre but, notre objectif au niveau de l'alimentation et du style de vie. Après l'entrée du péché dans le monde, des